



Communiqué

Date: 19 avril 2013
Embargo: 12 h 30

Exposition spéciale: «Fuite – protection – humanité» au Musée des douanes de Cantine di Gandria

En Syrie, au Soudan ou au Mali notamment, des personnes sont à tout moment contraintes de quitter leur lieu de domicile. A l'échelle mondiale, 43 millions de personnes fuient les persécutions, la guerre et la violence. Le Musée suisse des douanes consacre une exposition spéciale à ces personnes et à la protection internationale des réfugiés. Cette exposition intitulée «Fuite – protection – humanité» a été organisée en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et a été inaugurée aujourd'hui à Cantine di Gandria, près de Lugano.

La Suisse joue un rôle central dans la protection internationale des réfugiés, car elle accueille à Genève le siège principal du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le HCR est notamment chargé d'œuvrer en faveur de la protection des réfugiés, de coordonner les opérations d'approvisionnement et de trouver des solutions durables aux problèmes posés dans ce domaine. Par ailleurs, il doit faire en sorte que les droits humains soient respectés, que les réfugiés aient le droit de demander l'asile et qu'aucun d'entre eux ne soit contraint de retourner dans un pays où il s'expose à des persécutions. Depuis sa fondation il y a plus de 60 ans, le HCR a aidé plus de 50 millions de personnes à se construire une nouvelle vie. Une prouesse qui a été récompensée en 1954 et en 1981 par la remise du prix Nobel de la paix.

L'exposition

Les images et les objets présentés à l'intérieur de deux salles du Musée des douanes, dans le cadre de l'exposition spéciale «Fuite – protection – humanité», montrent la façon dont le

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'efforce d'obtenir, à l'échelle mondiale, que les réfugiés se voient octroyer le droit d'asile et, à l'échelle nationale, que la législation suisse satisfasse aux normes internationales. En parcourant l'exposition, les visiteurs se glissent dans la peau d'un réfugié et découvrent pourquoi des personnes sont expulsées de leur pays et comment le HCR leur vient en aide.

L'Administration fédérale des douanes

Selon le HCR, seul un nombre très restreint de réfugiés arrivent en Europe, et seule une petite partie d'entre eux cherchent finalement refuge en Suisse. Les gardes-frontière sont souvent les premières personnes qu'ils rencontrent ici. Ces collaborateurs de l'Administration fédérale des douanes coopèrent étroitement avec l'Office fédéral des migrations et doivent veiller à ce que les frontières suisses continuent de filtrer les voyageurs, mais sans constituer un rempart infranchissable pour les personnes à protéger.

Le bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein

Le bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein est situé à Genève, au siège principal de l'organisation. Ses activités de base, identiques à celles des bureaux des autres pays d'Europe occidentale, sont les suivantes: la garantie de la protection juridique des requérants d'asile et des réfugiés reconnus, le travail de lobbying, les relations publiques ou encore la promotion de solutions durables en faveur des réfugiés, telles que l'intégration et la réinstallation. Le bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein travaille en étroite collaboration avec les autorités suisses, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs intéressés.

Informations concernant l'exposition

L'exposition spéciale «Fuite – protection – humanité» est organisée conjointement par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Administration fédérale des douanes (AFD). Le Musée des douanes de Cantine di Gandria est ouvert tous les jours jusqu'au 20 octobre 2013, de 13 h 30 à 17 h 30. L'entrée est gratuite. On y accède en bateau depuis Lugano ou Gandria.

Renseignements:

Maria Moser-Menna, directrice du Musée des douanes de Cantine di Gandria, tél. +41 31 325 61 33 ou + 41 79 875 19 57, maria.moser@ezv.admin.ch
(renseignements concernant l'exposition et le Musée des douanes)

Pascal Schwendener, responsable de la communication du HCR, tél. +41 79 557 91 07, schwende@unhcr.org (renseignements concernant le HCR)

Stefanie Widmer, suppléante du responsable de la communication de l'AFD, tél. +41 31 355 50 56, stefanie.widmer@ezv.admin.ch (renseignements d'ordre général concernant l'AFD)

Communiqué

Vous trouverez de plus amples informations sur l'exposition spéciale ainsi que du matériel pédagogique d'accompagnement à l'adresse: www.zollmuseum.admin.ch. Des images et des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse: www.photopress.ch → Administration fédérale des douanes → Exposition spéciale HCR.





Allocution de Hans Peter Hefti, directeur général suppléant, prononcé le 19 avril 2013 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition spéciale «Fuite – protection – humanité: le travail du HCR» au Musée des douanes de Cantine di Gandria

Chère Madame Park,
Chers invités,

Permettez-moi au nom de l'Administration fédérale des douanes (AFD), qui a une fois de plus l'honneur d'être l'hôte d'une exposition spéciale d'une brûlante actualité, de vous souhaiter la bienvenue au Musée des douanes. Chaque jour, les médias nous parlent de l'importance du travail effectué par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Dans le monde, des millions de personnes fuient la guerre, la famine ou tout autre fléau. C'est pourquoi je me réjouis que cette exposition spéciale contribue à présenter à la population les principales tâches du HCR et rende hommage à l'engagement de ce dernier en faveur des réfugiés.

Je suis convaincu que le Musée des douanes constitue le cadre idéal pour cette exposition, car il attire chaque année quelque 20 000 visiteurs, parmi lesquels de nombreux élèves. Ces élèves auront l'occasion d'apprendre ici ce que cela signifie que de devoir quitter sa patrie pour se protéger ou simplement survivre. C'est justement pour nous, qui avons la chance de vivre en toute sécurité et en ne manquant de rien, qu'il est important de se rendre compte du destin et de la détresse de personnes qui n'ont pas ce privilège, mais également des efforts entrepris par le HCR pour aider ces dernières.

Depuis toujours, la douane civile et le Corps des gardes-frontière ont une tâche très ambiguë. En ce qui concerne la sécurité, ils ont par exemple pour mission de distinguer entre «le bien et le mal» à la frontière. Les collaborateurs de l'AFD empêchent ainsi les criminels d'entrer dans notre pays, luttent contre la contrebande de drogue et d'armes et retirent chaque année de la circulation des milliers de documents falsifiés. Dans le domaine de la migration, ils traquent les passeurs et les personnes qui tentent d'entrer illégalement en Suisse.

En procédant à divers contrôles, les collaborateurs de l'AFD contribuent autant que possible à ce qu'aucune denrée alimentaire avariée ou marchandise susceptible de mettre en danger la santé des consommateurs ne soient importées. Ils saisissent également des contrefaçons que des organisations criminelles ont fait fabriquer par des enfants. Les collaborateurs de l'AFD assument ainsi de nombreuses tâches pour garantir la sécurité et la santé des habitants de notre pays.

NOMBREUSES sont les personnes qui considèrent que la douane est une autorité de répression, ce qui est d'ailleurs le cas lorsqu'il s'agit de faire appliquer la loi et de protéger ainsi la Suisse. Mais l'AFD respecte également la tradition humanitaire de la Suisse, qui l'oblige à accueillir toute personne qui demande protection à notre pays. Avec plus de 700 000 personnes qui traversent chaque jour la frontière suisse, vous pouvez vous imaginer à quel point il est difficile de s'acquitter équitablement de ces deux tâches, à savoir accueillir dans notre pays les réfugiés et les personnes à protéger, tout en éloignant les criminels. L'AFD met tout en œuvre pour assumer cette responsabilité au mieux chaque jour.



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

UNHCR

Bureau pour la Suisse
94, rue de Montbrillant
CH-1211 Genève

Allocution de Susin Park, directrice du bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein, prononcé le 19 avril 2013 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition spéciale «Fuite – protection – humanité: le travail du HCR» au Musée des douanes de Cantine di Gandria.

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis que vous soyez venus aussi nombreux ici, à Gandria, pour l'inauguration de l'exposition spéciale sur la protection internationale des réfugiés et le travail du HCR.

Pour le Haut-Commissariat aux réfugiés du HCR, c'est un honneur et une grande joie d'être invité par le Musée des douanes et de pouvoir y présenter son travail. Nous saluons cet engagement de l'Administration fédérale des douanes afin de rappeler au grand public les causes et les conséquences des mouvements de fuite transfrontaliers, et la remercions chaleureusement de son soutien dans le cadre de ce projet.

Il nous paraît symbolique que cette exposition à Gandria ait lieu à la frontière italo-suisse, et donc dans la zone frontalière située directement sur la route migratoire empruntée par les personnes qui, venues d'Afrique du Nord, se rendent en Suisse en passant par la Méditerranée et l'Italie.

Bien que la Suisse ait été confrontée ces derniers mois à un nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile apparemment élevé, ces chiffres doivent toujours être relativisés :

43 millions de personnes fuient actuellement la persécution, la guerre et la violence. Près de deux tiers de celles-ci sont des déportés dans leur propre pays ; parmi celles qui réussissent à passer les frontières, plus de 80% restent dans leur région d'origine, le plus près possible de leur pays et de leurs proches. Seul un faible nombre, en proportion, fuit donc vers les pays industrialisés.

Une comparaison au niveau international montre clairement que les pays les plus pauvres du monde sont ceux qui accueillent le plus de réfugiés. Le revenu par tête comparé au nombre de réfugiés accueillis dans le pays est un indice de la capacité d'accueil. Ce ratio est de loin le plus élevé dans des pays tels le Pakistan (accueille 1.7 millions de réfugiés), la République Démocratique du Congo et le Kenya. La Suisse occupe, selon ce critère, le 67e rang.

Partout en Europe, la population craint d'être submergée de nouveaux arrivants. Or la réalité est tout autre : les États voisins de la Syrie accueillent actuellement plus de 90% des réfugiés du territoire en crise. Imaginez un instant ce que signifierait pour la Suisse de devoir héberger du jour au lendemain 800'000 réfugiés, soit 10% de sa population. Impensable ? C'est pourtant ce que font actuellement les États voisins de la Syrie secouée par les conflits. Le Liban compte 4 millions d'habitants et le nombre de réfugiés dans le pays atteindra bientôt 400'000 ; en Jordanie, pays de 6 millions d'habitants, les réfugiés seront 600'000 dans quelques semaines. En Suisse en revanche, les réfugiés reconnus, les



United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

UNHCR
Bureau pour la Suisse
94, rue de Montbrillant
CH-1211 Genève

personnes en admission provisoire (qui sont principalement des personnes fuyant la guerre et la violence) et les requérants d'asile représentent, ensemble, moins de 1% de la population suisse.

Mais ne l'oublions pas : derrière tous ces chiffres abstraits, il y a des hommes et des femmes ; des personnes qui n'ont pas eu d'autre choix que de fuir et de quitter leur pays d'origine ; des personnes qui ont souvent vécu des expériences traumatisantes, qui en subissent souvent encore les effets, qui ont dû, contre leur volonté, quitter leur famille et leurs amis, toute leur vie, pour devoir s'adapter à une société entièrement différente, appliquant des règles, écrites et non écrites, qui leur sont inconnues. Ce ne serait facile pour aucun de nous. Ce sont là des expériences que la plupart d'entre nous ne peuvent probablement que difficilement imaginer et ne devront, espérons-le, jamais avoir à subir.

L'exposition que nous inaugurons aujourd'hui vise à promouvoir la compréhension des réfugiés et de la protection internationale des réfugiés. Tout au long du parcours dans les différentes pièces, vous serez invités à considérer la situation des réfugiés sous un angle différent. Au cours de la visite, vous découvrirez pourquoi les personnes sont contraintes de fuir, quels trajets harassants et dangereux ils doivent effectuer pour arriver dans un pays d'accueil où ils seront en sécurité, et ce que fait la Suisse pour aider les réfugiés.

« Le préjugé est l'enfant de l'ignorance », dit un célèbre mot d'esprit. Et rien n'est plus dangereux que l'ignorance active. C'est pourquoi je souhaite vivement que cette exposition contribue à déconstruire les nombreux préjugés envers les réfugiés et à susciter davantage de compréhension pour leur situation, leurs besoins et la protection internationale des réfugiés.

Je vous remercie de votre attention